

COMMENT ME PRÉSERVER ET PRÉSERVER MES PROCHES ?

PROTÉGER SES FINANCES

Une pratique excessive de jeu peut avoir d'importantes répercussions sur les finances de l'entourage.

En tant que proche, vous pouvez ne plus être en mesure de faire face à vos dépenses habituelles parce que le joueur n'y contribue plus. En voulant l'aider, vous pouvez aussi vous retrouver endetté.

Cette situation n'a cependant rien d'inéluctable et vous pouvez mettre en place des mesures pour protéger vos finances et celles de votre famille.

COMMENT SE POSITIONNER ?

Un joueur qui a une pratique excessive de jeu espère combler ses pertes antérieures en jouant toujours plus. Il vit dans l'illusion qu'il va « se refaire » à la prochaine mise et a donc constamment besoin de financer son jeu. Il est plongé dans un cercle sans fin car plus il joue, plus il perd. Même s'il gagne une grosse somme, il la rejouera dans l'espoir de gagner encore plus.

Une fois ses propres réserves financières épuisées, il peut se mettre à demander de l'argent à son entourage. Parfois c'est l'entourage qui, constatant des déficits importants, se propose spontanément de lui prêter de l'argent ou de combler les découverts afin qu'il n'ait pas de problèmes.

DEVEZ-VOUS PRÊTER DE L'ARGENT ?

En réalité, le fait de lui donner ou de lui prêter de l'argent n'est pas une aide, même si c'est souvent présenté comme tel et avec conviction par le joueur. Cet argent alimentera sa pratique de jeu. Autant que possible, il est souhaitable que vous refusiez de lui donner de l'argent. Ce refus est une manière à la fois de ne pas encourager sa pratique de jeu et un moyen de vous éviter d'être vous-même en difficulté financière. Bien entendu il est nécessaire de lui expliquer votre démarche et les raisons de votre refus.

DES MESURES SIMPLES SONT POSSIBLES

Si vous êtes conjoint d'un joueur, en veillant à ce que chacun dans le couple ait son autonomie financière vous limiterez les conséquences financières de sa pratique de jeu. Cela passe par une séparation des comptes en banque, par une répartition équitable des dépenses courantes imputables à l'un ou à l'autre et si nécessaire par une révision de votre contrat de mariage vers la séparation de biens.

Évitez également de vous porter caution d'un joueur ou de vous engager conjointement avec lui sur un contrat comportant des dépenses non essentielles. Si vous commencez à rencontrer des difficultés financières, prenez contact avec votre banque afin de savoir ce qu'il est possible de mettre en place : un plafond des dépenses, une annulation des prélèvements automatiques que vous avez autorisés au profit des sites de jeux en ligne, une clôture de compte ou encore un rachat de crédit. Chaque banque propose des prestations différentes.

DES DISPOSITIONS LÉGALES VOUS PROTÈGENT

Si vous êtes marié ou pacsé avec un joueur, la loi vous protège : vous n'êtes pas solidaire des dettes engendrées pour le jeu. Cependant, les achats réglés par les gains (l'achat d'appareils électroménagers par exemple) servant au couple peuvent être saisis par huissier afin de rembourser les créanciers.

Enfin, il existe des mesures de protection et d'accompagnement social et juridique mais qui ne s'adressent pas à tous. Pour savoir si vous pouvez en bénéficier, vous pouvez consulter l'article les concernant.

EN CAS D'ENDETTEMENT IMPORTANT

Si votre patrimoine est menacé ou si vos capacités de remboursement sont dépassées et que vous vous retrouvez très endetté du fait de la pratique de jeu d'un proche, des recours sont possibles. Vous pouvez également constituer un dossier de surendettement.

D'une manière générale, une assistante sociale peut vous accompagner dans la résolution de vos problèmes, évaluer les conséquences financières engendrées par le jeu, vous informer des mesures de protection juridique et des dispositifs sociaux existants. Votre domicile dépend d'une assistante sociale dite « de secteur » (renseignez-vous auprès de votre mairie). Vous pouvez également prendre contact avec un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) proche de chez vous, qui vous guidera ou vous accompagnera dans vos démarches.

Plus vous réagirez vite face aux menaces qui pèsent sur votre équilibre financier, mieux vous protégerez vos finances. Dans tous les cas il n'est jamais trop tard pour agir et trouver des solutions. Elles existent et sont parfois complexes à mettre en œuvre mais vous pouvez être accompagné par des professionnels. Protéger vos finances est votre droit et vous ne devez avoir aucunement honte d'avoir recours aux dispositifs d'aide.